

Josselin, archevêque de Bordeaux, seigneur de Parthenay.

Avec Guillaume, son père, Josselin est la personne qui a le plus favorisé l'expansion de Parthenay et le développement de l'entité politique de la Gâtine.

Héritant de la seigneurie de Parthenay vers 1058, le deuxième fils de Guillaume est alors religieux et trésorier de l'abbaye Saint-Hilaire de Poitiers. C'est un poste pour lequel il est nommé avant 1047 et qu'il garde jusqu'à sa mort le 18 juin 1086. En 1059, il devient archevêque de Bordeaux et, malgré l'importance des charges religieuses qui pèsent sur ses épaules, il conserve la main mise sur Parthenay tout en déléguant de nombreuses fonctions à son frère Simon. Ce dernier, qui prend le titre de vidame, meurt entre 1070 et 1074, et c'est Ebbon, dernier fils de Guillaume, qui reprend cette charge.

Les hautes fonctions religieuses que Josselin détient sont non seulement la conséquence de la politique de son père, mais résultent également de ses qualités intrinsèques. Durant les quelque 30 années durant lesquelles il exerce les responsabilités d'archevêque, Josselin s'occupe beaucoup des réformes de l'Église grégorienne, présidant de nombreux conciles, se déplaçant beaucoup et effectuant au moins un voyage à Rome pour rencontrer le pape. « Bien qu'il fut généralement l'avocat des mesures papales en matière de réforme, sa renommée en Poitou et dans l'histoire de l'Église fut peut-être due davantage au caractère parfois peu orthodoxe de ses principes religieux. » (Citation de G. T. Beech). Josselin est souvent considéré comme un pourfendeur d'hérésies, notamment celle de Bérenger, évêque de Tours. Il est pourtant un de ses amis et Josselin reçut diverses réprimandes pour avoir adhéré à certaines croyances de Bérenger. Il n'en reste pas moins que l'archevêque de Bordeaux est un homme cultivé, doté d'une belle intelligence et d'une grande ouverture d'esprit qui expliquent quelque peu ses démêlés avec les principaux dignitaires religieux de l'époque. Tout cela ne l'empêche nullement d'être considéré et de se voir chargé de certaines missions délicates de la part du pape. C'est notamment le cas lors du conflit qui oppose le comte du Poitou et Isembert II, évêque de Poitiers, contre le Saint-Père. Par ses actions, la chronique de Maillezais n'hésite pas à donner à Josselin le titre de « grand archevêque ».

On doit de nombreuses fondations à Josselin, notamment la création du bourg et du prieuré de Saint-Paul donné à l'abbaye de Cormery en Touraine, la création des bourgs de La Ferrière et de Secondigny. Il n'est pas impossible qu'il soit aussi directement ou indirectement à l'origine de la fondation du bourg et du prieuré de Parthenay-le-Vieux. En effet, cet endroit fut donné à l'abbaye de la Chaise-Dieu, abbaye fondée en 1043 par un de ses amis : Robert de Turlande. Nous verrons tout cela dans de prochains articles en commençant par évoquer l'apologie qui sera faite de Josselin par sa famille.



Evocation de la sculpture qui orne un des tympans de l'église Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux, et représentation d'un archevêque.

Dessin : Yvon JEANPIERRE

Patronyme des sires de Parthenay-Larchevêque : l'apologie de Josselin.

La notoriété de Josselin, seigneur de Parthenay et archevêque de Bordeaux, est à l'origine du surnom « L'Archevêque » ou « Larchevêque » qui identifie les seigneurs de Parthenay depuis le XII^{ème} siècle.. C'est en voulant « redorer le blason » d'une lignée en perte d'influence que Guillaume III, petit-neveu de Josselin, se fera dénommer ainsi.

La plus spectaculaire, mais probablement la moins connue des traces de l'apologie de Josselin, se trouve encore inscrite dans la pierre. La plus visible s'affiche sur la façade de l'église Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux, dans le tympan gauche (au nord). Derrière un symbole courant des églises du Centre-Ouest, à-savoir un cavalier, faucon au poing, écrasant un petit personnage (l'église vainquant le paganisme), le cavalier de Parthenay affiche sa spécificité avec sa mitre d'archevêque. La sculpture a ici une double signification : celle qui est commune à toutes les églises qui ont un cavalier roman et celle, spécifique à Parthenay, qui représente Josselin combattant le paganisme, une allégorie de la puissance (passé) des seigneurs de Parthenay. À cette époque, le cumul des fonctions de seigneur guerrier et de dignitaire ecclésiastique n'étaient pas incompatible. Si notre cavalier est la trace la plus visible de la « vénération » portée à Josselin (dans un sens néanmoins politique), ce n'était pas la seule. La double signification se retrouve sur la même église, de l'autre côté de la façade du monument, dans un ensemble sculpté aujourd'hui très mutilé. La scène représentait un homme chevauchant et terrassant un lion. Là encore il s'agit du combat de l'église contre le paganisme, l'hérésie, mais là encore notre homme personnifie Josselin. Il n'existe aucune preuve que l'homme portait la mitre, mais un élément essentiel permet de le supposer. Cette preuve est inscrite dans la cire. Le premier sceau connu d'un seigneur de Parthenay représente un homme mitré chevauchant un lion, allégorie, là encore, de l'œuvre de Josselin. Les anciens sceaux de Parthenay portent non seulement le dessin des armoiries que nous connaissons aujourd'hui (-burelé d'argent et d'azur à la bande de gueule brochant le tout-, c'est-à-dire : des bandes blanche et bleu barrées par une bande rouge) mais aussi une mitre et une crosse. Tout cela rappelle le souvenir de Josselin et symbolise le patronyme de Larchevêque que portent les seigneurs de Parthenay.

L'apologie de Josselin se trouvait sculpté sur une autre façade de d'église : celle de Notre-Dame de la Coudre. Là encore existait un cavalier écrasant un personnage dans le tympan gauche de la façade, et là encore se trouvait un homme terrassant un lion. Si cette église -église du château- existait semble-t-il en 1069, elle fut reconstruite au début du XII^{ème} siècle par Guillaume III, celui-là même qui se fait surnommer alors « Larchevêque » !



Façade de l'église Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux, avec, dans le tympan gauche, la représentation d'un cavalier mitré.
Photo : Pierre GROUSSARD.

1066 : un parthenaisien débarque en Angleterre !

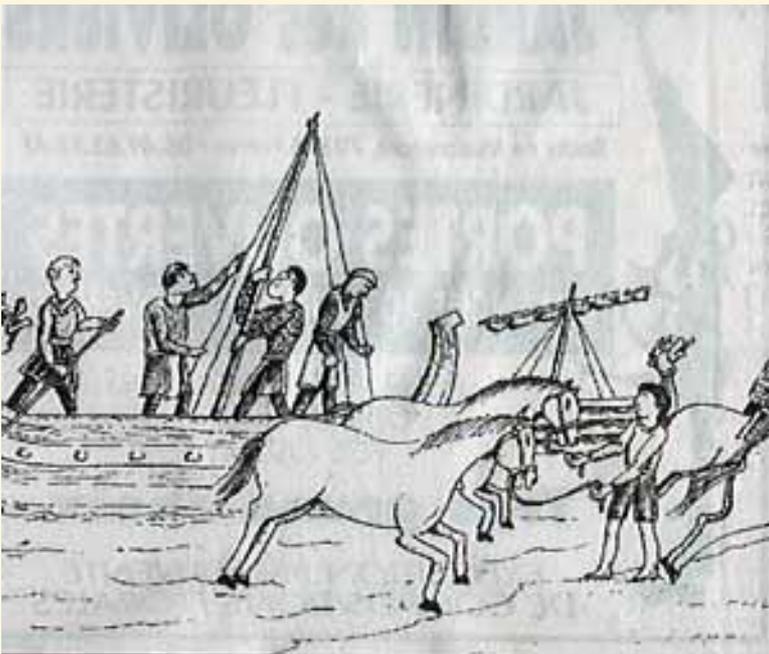
En ce matin de la fin septembre 1066, Guillaume de Normandie, qu'un faux pas vient de mettre à terre, empoigne le sable et l'embrasse en clamant bien haut que Dieu va lui donner la victoire et la terre d'Angleterre !

Nos souvenirs gardent généralement une seule référence en matière de débarquement : celui de 1944, et qui plus est, celui de Normandie. Souvent, les Anglais ont débarqué en France, mais l'Angleterre à elle aussi connue des débarquements et des occupations : Celtes, Romains, Vikings... Il en est un, le dernier, qui mérite toute notre attention. En effet, Guillaume le Bâtard duc de Normandie, revendiquant le trône d'Angleterre, mandaté par l'Église et sûr de son bon droit, entraîne derrière lui bon nombre d'hommes qui ne sont pas Normands. C'est une croisade avant l'heure car il faut combattre le parjure : Harold qui vient de se faire couronner roi d'Angleterre. Ce dernier avait fait serment sur des reliques qu'il laisserait cette couronne à Guillaume.

Le samedi 14 octobre, près de la petite localité d'Hasting, les deux protagonistes se font face. Les troupes de Guillaume sont réparties en trois colonnes : La première regroupe les gens du Ponthieu et du comté de Boulogne ; la seconde compte les Bretons, les Poitevins et les Manceaux ; la troisième, enfin, ne compte que des Normands avec Guillaume à leur tête. La bataille commence...

... Au soir de cette célèbre journée, Harold est mort ! Guillaume peut gagner Londres et se faire couronner roi d'Angleterre...

Quel est le rapport avec Parthenay dans tout cela ? Il faut le chercher du côté des Poitevins conduit par Aimery III, le vicomte de Thouars. Bélisaire Ledain a fait mention dans ses écrits d'un certain Simon de Parthenay qui aurait participé à cette expédition. Il a même supposé qu'il s'agissait de Simon, seigneur de la cité de Gâtine pour le compte de son frère Josselin archevêque de Bordeaux. Notre auteur tenait ces informations d'un autre historien, de la Fontenelle de Vaudoré, qui cite un document qui ne fait pourtant aucune mention d'un Simon de Parthenay ! Par contre, comme le mentionne l'historien G. T. Beech, il existe bien un Guillaume de Parthenay qui, en 1087, possède des terres à Docking dans le Norfolk. Le document que nous citons, dénommé « Domesday Inquest », recensait tous les propriétaires qui avaient reçu des terres en remerciement de leur participation à la bataille d'Hasting. Les murs de l'église de Dives-sur-Mer portent les noms des 476 compagnons de Guillaume le Conquérant, dont celui de « Guillaume de Partenai ». Il est probable que ce dernier est un puîné, un fils d'un seigneur de Parthenay ou de sa proche famille. Il était en effet difficile, pour des hommes comme lui, de se faire une place parmi la chevalerie. C'est pourquoi, ces hommes allaient servir à travers toute l'Europe et, bientôt, le Moyen-Orient avec l'appel à la première croisade.



Evocation du débarquement en Angleterre d'après la tapisserie de Bayeux.
Dessin : Yvon JEANPIERRE.

Vassaux et châteaux de Gâtine aux XIème siècle.

Au XIème siècle, plusieurs châteaux apparaissent en Gâtine. Pour les évoquer, nous utiliserons souvent le terme de vassal, mot dont il convient de préciser le sens. Le vassal est un subordonné du seigneur. De ce fait, il doit certains services notamment l'obligation de combattre. En contrepartie, le seigneur donne un fief (de la terre, de l'argent, de la nourriture...).

Le plus ancien château connu après celui de Parthenay est celui de Germond que nous avons déjà évoqué. Ensuite, l'histoire conserve le souvenir de celui de Hérisson. Ce dernier est cité dans un texte de 1040 environ et est détenu par Simon de Verruyes. Il est ainsi probable que la « motte » ou château de Verruyes qui est cité en 1091 (la motte est située contre l'église), existait aussi en 1040. Ce Simon est un autre seigneur de Gâtine, rivalisant en importance avec celui de Parthenay. C'est l'habile politique de Guillaume et de Josselin, seigneurs de Parthenay, qui donnera la primauté de ces derniers sur la famille de Simon. De fait, en 1091, Gervais de Verruyes, descendant de Simon, est devenu vassal du seigneur de Parthenay.

Le quatrième château connu dans les textes est celui de Secondigny. Vers 1068, la charte de fondation du bourg fait explicitement état de ce château. L'endroit devait être entouré de remparts de terre surmonté d'une palissade de bois et le château en occupait un des angles. Comme à l'époque l'ensemble du bourg est donné à l'abbaye de Bourgueil, il est peu probable que le château ait été édifié ailleurs qu'à l'emplacement qu'il occupe jusqu'à la Révolution (Sud-ouest du bourg ancien).

La forteresse de terre et de bois est alors tenue par un gardien nommé par le seigneur de Parthenay. En 1068, Odon ou Eude, fils de Gelduin (quatrième fils de Guillaume Ier) occupe ce château et porte la fonction de « *princeps* » (prince). Au début du siècle suivant, on trouve Geoffroi Fulchard, gardien du château.

La fin du XIème siècle est riche en renseignements. Le conflit qui oppose les deux frères, Guelduin et Ebbon, fait fleurir dans les archives le nom de nombreux vassaux et châteaux. Il en est ainsi pour la motte de Ternant, en 1091, qui est alors tenue par Ermengodus : Château et bourg éphémères qui disparaissent à l'époque pour se reconstruire ailleurs. En 1093 et 1112 on trouve un Guy de Ternant.

À l'extrême fin du XIème siècle, le château de Germond est remplacé par celui de Champdeniers ; Geoffroi en est le détenteur en 1092 et Boers au début du XIIème siècle. La Gâtine a dès lors la physionomie militaire qu'elle garde par la suite, hormis la construction du château de Béceleuf dans le courant du XIIème siècle, puis celui du Coudray-Salbart à la fin de ce même siècle.

Les archives mentionnent quelques vassaux du seigneur de Parthenay autour de l'an 1100. Citons Guy de Vaucouleurs, seigneurs de Fenioux mais également les seigneurs de Vernoux, de la Ferrière, de la Peyratte, de Lamairé, de Gourgé...



Reconstitution du château de Germond.
Dessin : Yvon JEANPIERRE.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

La création du bourg de Saint-Paul.

C'est vers 1070 (entre 1068 et 1074 exactement) qu'une charte fait entrer le bourg de Saint-Paul dans l'histoire de Parthenay. Il s'agit de la confirmation d'une vente faite au profit du monastère de Cormery près de Tours, par un seigneur nommé Herbert fils de Maingarde, et par sa femme prénommée Corinthe. L'abbaye de Cormery est alors dirigée par l'abbé Guy. La vente concerne l'église et le bourg de Saint-Paul, le tout existant déjà depuis plusieurs années sans qu'il soit possible d'établir exactement l'ancienneté de l'occupation des lieux.

Les moines se rendent acquéreurs du tout, moyennant six livres payées à Herbert et une once d'or donnée à Corinthe. D'autre part, les vendeurs ne se réservent aucuns services, coutumes ou redevances sur les terrains et bâtiments cédés.

La charte est intéressante car elle est rédigée devant Simon, seigneur de Parthenay, mais également devant de nombreux témoins : Samson, prévôt ; Arnould, sénéchal ; les chevaliers Aton de Mirabeau, Foucher Bastard, Pierre, fils de Théodemar ; des habitants de Saint-Paul, Drogon, Frédebert, Raynaud, prêtres, Guinebert, clerc, Aymery, Hubert, Mainard, etc. Il convient de préciser que cette charte est confirmée et signée par Josselin, archevêque de Bordeaux, frère de Simon et véritable seigneur de Parthenay.

Le document est également intéressant pour la connaissance des pratiques de la fin du XI^{ème} siècle car Simon profite de cette vente pour effectuer des dons à l'abbaye tourangelle. Il abandonne les coutumes, péages, corvées et redevances de toutes sortes que les seigneurs de Parthenay percevaient dans le bourg de Saint-Paul. Il octroie à tous ses habitants le privilège de ne payer qu'un droit assez minime lorsqu'ils viendraient au marché de Parthenay et lorsqu'ils y apporteraient denrées ou objets quelconques pour les exposer en vente. C'est d'ailleurs dans cette partie de la charte que l'on trouve la première mention du marché hebdomadaire de Parthenay.

Un autre privilège concerne l'interdiction qui est faite aux officiers seigneuriaux d'agir contre un délinquant avant qu'il n'ait appelé à son aide le prieur de Saint-Paul ou ses représentants.

En terme de biens, Simon de Parthenay donne aux moines le droit de prendre dans les forêts seigneuriales tout le bois dont ils ont besoin pour construire leurs bâtiments, chauffer leur four et entourer de palissades le faubourg Saint-Paul. Il concède aussi le droit de pêche dans le Thouet et dans l'étang de Secondigny et surtout le droit d'acquérir librement des biens dans toute l'étendue de la baronnie. Il leur donne également une pièce de terre située entre le Thouet et le palais avec la permission d'y bâtir un moulin. Il s'agit, ici, de la fondation du moulin du Palais.

Un dernier point de la charte stipule que tout habitant de Parthenay ne possédant pas de maison dans cette ville, reçoit la liberté d'aller s'établir dans le faubourg Saint-Paul. D'autre part, le document fait état de la fondation de l'église de la Ferrière, de la cession d'un terrain suffisamment vaste pour y fonder un bourg, ainsi que le don de divers revenus. Le tout appartient dès lors au prieuré de Saint-Paul.



Façade de l'église de Saint-Paul.
Photo : Pierre GROUSSARD.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

Le moulin de Saint-Paul

Notre rubrique se veut chronologique, mais certains faits peuvent donner l'occasion de faire une entorse à cette règle. Voilà quelques semaines, disparaissaient les derniers bâtiments ruinés de ce que furent les établissements Peignon. Au-delà de ce qui pourrait s'apparenter à un simple fait divers, cet acte marque la suppression des dernières traces de l'ancien moulin de Saint-Paul, un lieu très ancien à l'histoire singulière qui n'a jamais été entièrement traitée.

Il faut remonter à 1298 pour trouver la première mention d'un moulin à cet endroit. Il est alors question d'un moulin situé sous une tour et qui appartient à l'abbaye de Fontevraud. Cinq années plus tard, il est de nouveau question de ce moulin dans une transaction entre Marguerite Larchevêque, abbesse de Fontevraud (fille d'Hugues II Larchevêque et de Valence de Lusignan - cette dernière inspirera Coudrette pour écrire son roman sur Mélusine -) et Guillaume VI son frère. Bélisaire Ledain avait supposé que la tour dont il est question dépendait du château, il n'en est rien. Les archives conservent ensuite la trace d'un "moulin à tan estant dessoubz la tour" en 1441 et 1465 (le tan est extrait des écorces de chêne pour la préparation des cuirs). En 1472, Marc Huet, receveur de Parthenay, donne 20 sols à "l'abbé du moustier de Fontevraut", et l'année suivante, notre receveur donne la même somme à la même abbaye pour le moulin de "l'Isleau" (Les *Îlots* ne sont plus guères apparents de nos jours. Ils se trouvent dans le lit de la rivière, juste après le pont et la chaussée de Saint-Paul. C'était l'emplacement d'un gué qui était utilisé lorsque le pont n'existait pas.). L'expression *moulin de l'Isleau* est la plus ancienne appellation de ce qui va devenir le moulin de Saint-Paul. Les archives restent muettes jusqu'en 1626, même s'il semble que notre moulin fasse partie de ceux qui sont reconstruits en 1520. Le document de 1626 fait état d'une nouvelle appellation, puisqu'il évoque le moulin des Renardières tenu par Nicolas Mocquet, tanneur, qui doit une rente à la fabrique du Sépulcre. La dénomination *Renardière* n'est pas directement rattachée à la présence de renard. En fait, le terme est dû aux trous causés par l'eau dans la chaussée du moulin, trous qui s'apparentent à des terriers de renard, comme l'explique un acte notarié.

À partir de 1670, les archives font état de travaux. Citons par exemple l'acte de 1677 qui stipule que le moulin des Renardières ou Néraudières possède deux roues et qu'on les répare avec des bois provenant de la démolition de l' Arsenal du château.

L'appellation "moulin de Saint-Paul" ne remonte qu'au début du XVIIIème siècle, période où l'expression côtoie celle des Renardières. Un document de 1776 permet de se faire une idée de la structure de ce moulin : "Le bâtiment ou cage du moulin ou sont les meules et meulanges est en bon état ; à côté de ce bâtiment est une écurie aux mules..." L'appartement du meunier se compose d'une chambre et d'un grenier. Une grange se trouve derrière la chambre, avec son pignon du côté de la rivière. Un petit pont donne accès à la chaussée. La grande prairie du château dépend du moulin et, dans le jardin, se trouve un petit toit à brebis et un autre à poules.

Aujourd'hui, il ne reste du moulin de Saint-Paul que l'encre prégnante des vieux papiers.



Montage : Albéric VERDON.

L'église de Saint-Paul au XIème siècle.

La charte des années 1070, évoquée dans un précédent article, fait explicitement mention d'une église à Saint-Paul. Il est fort probable que cette dernière se trouvait construite en bois, comme c'était fréquemment le cas, et que les nouveaux propriétaires la firent remplacer par un édifice en pierre.

Si aujourd'hui, il ne nous reste plus que la façade de l'église construite à la fin du XIème siècle, il faut savoir que deux érudits du début du XIXème siècle nous ont laissé des observations précises du monument avant sa partielle destruction.

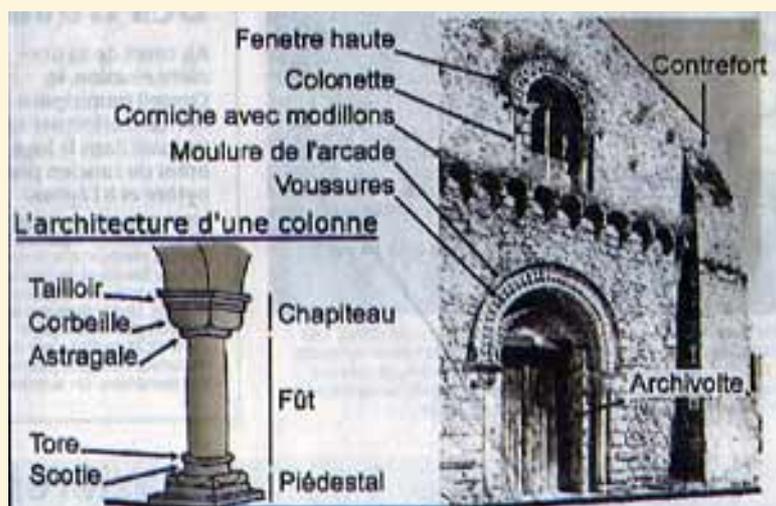
Le premier auteur se nomme Appolin BRIQUET. En 1840, il décrit ainsi l'église Saint-Paul.

« Il ne reste de la construction primitive que la porte d'entrée, la grande abside et deux colonnes qui s'élèvent à l'extrémité de la nef, en face l'une de l'autre. Le corps de l'église, bâti en moellons et recouvert d'une charpente, ressemble à une grange dévastée... L'abside centrale étonne par son élégante architecture. L'enceinte circulaire est ornée de trois fenêtres à plein cintre, rangée symétriquement, et de six arcades bouchées soutenues par 12 colonnettes, surmontées elles-mêmes de chapiteaux autour desquels s'enroulent gracieusement des feuilles d'acanthes sculptées avec goût. Cette abside est la plus belle de toutes celles que j'ai vues à Parthenay... » Notre érudit évoque aussi un chapiteau de Saint-Paul où se trouvent sculptées des oiseaux terminés par une queue de serpent « avec une seule tête faisant la volute et buvant dans un vase ».

Le second auteur est Charles ARNAULT. En 1843, dans son livre sur les monuments du Poitou, il écrit:

« La façade de cette église est certainement du onzième siècle, les bandeaux de la porte sont garnis de billettes, d'un tore épais, et de palmes peu habilement sculptées, le tout encadré d'une bordure, ornée à gauche de moulures brisées, à droite de fleurons. L'ordre supérieurs, qui s'élève au-dessus d'un cordon de modillons mal travaillés, renferme une arcade flanquée de colonnes dont les chapiteaux sont entrelacés : le tailloir de droite est paré de dents de scie. Cette église est en forme de croix ; mais le corps de l'édifice est dans un état pitoyable, il n'a pas de voûtes ; par sa couverture et ses murs il ressemble à une grange.

L'église Saint-Paul se détruit chaque jour, cependant elle possède encore, pour bien peu de temps sans doute, sa curieuse abside qui est éclairée par deux fenêtres cintrées. Toutes les arcades sont flanquées de colonnes surmontées par d'élégants chapiteaux, par des feuilles, des entrelacs, des têtes et deux oiseaux qui sont dans une baignoire, et boivent dans un calice. A l'extrémité de la nef il y a des chapiteaux qui ont quelques chose de corinthien. A l'extérieur, l'abside principale est à son sommet couronnée par des corbeaux avec des têtes ; les contreforts sont peu saillants ; ils ont seulement 40 centimètres d'épaisseur. Les fenêtres sont ornées de cordons, de billettes et de bandes qui flottent comme des rubans. L'église Saint-Paul est une propriété particulière, et par conséquent menacée d'une destruction complète... » L'auteur termine sa description en mentionnant que l'église Saint-Paul possède « la plus belle abside qui existe à Parthenay ». Dommage qu'elle n'existe plus !



Façade de l'église de Saint-Paul.
Montage : Albéric VERDON.

Ebbon, chevalier batailleur.

Ebbon, dernier fils de Guillaume 1^{er}, est associé à la gestion de la seigneurie de Parthenay dès 1074 après le décès de son frère Simon. C'est Josselin, archevêque de Bordeaux et seigneur de Parthenay, qui en décide ainsi, écartant Guelduin, l'héritier présomptif de la baronnie. En fait, ce dernier détient d'importants domaines depuis son mariage avec l'héritière des Tonnay-Boutonne. Cet état de fait n'est guère du goût de Guelduin, et, quelques années après la mort de Josselin survenue en 1086, l'entente « obligée » des deux frères vole en éclats. La Gâtine plonge dans la guerre pour une trentaine d'années, guerre qui affaiblira considérablement la puissance des seigneurs de Parthenay vis-à-vis du comte du Poitou. Les deux « co-seigneurs », selon les chartes de l'époque, s'engagent dans une lutte fratricide et Guelduin va jusqu'à chercher l'aide du comte du Poitou en 1093. C'est à cette époque que le sud du pays de Gâtine se couvre de châteaux de bois et de terre : Ternant, Verruye, Germond... Ebbon résiste au comte et cherche des alliances, notamment auprès du vicomte de Thouars.

En 1094, profitant de l'absence du comte de Poitiers en déplacement dans le sud de la France, Ebbon investit le château de Germond... Il est probable que c'est à l'occasion de ce combat que Guelduin disparaît. Seul maître de la Gâtine, le dernier fils de Guillaume 1^{er} de Parthenay, va bientôt emmener sa fougueuse vitalité en terres d'Orient. Il ne restera pas très longtemps absent, puisqu'il est de retour peu avant la prise de Jérusalem. C'est probablement à lui que l'on doit la création du château de Champdeniers, château qui remplace celui de Germond.

Vers 1103, un vaste conflit oppose Ebbon, au côté du comte d'Anjou, contre le comte du Poitou. L'année suivante, les deux armées se retrouvent devant Parthenay, et ce n'est qu'au prix de pluies torrentielles que les deux antagonistes se séparent sans combattre. Ebbon ne profite guère de l'accalmie qui suit, car il décède en 1110.

Ce seigneur de Parthenay était particulièrement craint : spoliant les églises, opprimant les religieux pour s'en porter ensuite protecteur, matant ses vassaux par le fer ou retirant les biens de l'un pour les donner à l'autre, intervenant dans les donations quand elles n'étaient pas conforme à ses désirs... Exemple de cette politique, Ebbon, en tant que protecteur de l'abbaye de Luçon (installée sur un fief de la famille des Parthenay) prit part à une série de violents conflits contre l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm. Au-delà des traces qu'il a laissées dans les archives comme seigneur batailleur, le souvenir d'Ebbon est immanquablement rattaché au château de Germond qu'il détruisit et à l'église du Sépulcre qu'il fit sans doute construire à son retour de croisade. Sa probable participation à la bataille de Barbastro en Espagne n'est peut-être pas étrangère à un toponyme que nous évoquerons dans un prochain article.



Ebbon devant une ville d'orient.
Dessin : Yvon JEANPIERRE.

L'église du Sépulcre.

Dans notre précédent article, nous avons évoqué la probable fondation de l'église du Sépulcre par Ebbon, seigneur de Parthenay, à son retour de croisade. Nous garderons cette hypothèse, même s'il est possible que le véritable fondateur de ce sanctuaire soit Josselin, archevêque de Bordeaux de 1047 à 1086. Cet édifice rappelait, par sa forme circulaire, l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem construite sur le tombeau du Christ. Il convient de préciser que des églises de ce type furent fondées en France bien avant l'épopée des croisades. Détruite entre 1802 et 1805, remplacée par un bâtiment servant de collège, puis par une caserne, l'église du Sépulcre de Parthenay ne nous est connue que par un plan dressé vers 1800, par les résultats d'une fouille dirigée par Anne-Marie Fourteau de mars à mai 1986, et par quelques documents. Depuis 1988, c'est une maison de retraite qui occupe son emplacement.

Assise sur un promontoire naturel à 165 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'église avait un diamètre intérieur de 25 mètres ce qui en faisait l'un des plus grands édifices de ce type en France. Son entrée se trouvait au nord-ouest où un *ballet* (porche), mentionné en 1660, a été mis en évidence lors des fouilles d'Anne-Marie Fourteau. Les murs extérieurs de l'édifice étaient particulièrement épais avec plus de deux mètres d'épaisseur ; une structure nécessaire qui permettait d'assurer un bon support pour la charpente et les probables voûtes internes de l'église. Un document du XVIII^{ème} siècle nous donne une description partielle de l'intérieur : « *Un pilier de granit qui soutient les rayons d'une charpente dont la circonférence se raccorde avec une suite d'arcades circulaires supportées par un rang de colonnes en même granit, placées en dedans du mur d'enceinte* ». Les colonnes, dont il est question, devaient être au nombre de onze ou douze avec des bases cruciformes d'un mètre cinquante de côté, espacées de deux mètres. Des chapiteaux, décorés de feuilles d'acanthes très simplifiées aux volutes stylisées par des boules, ornaient ses colonnes. Certains ont été conservés et dénotent l'art du XI^{ème} siècle.

Le pilier central, dont il est question dans le document du XVIII^{ème}, ne fut élevé qu'à la fin du XVI^{ème} siècle, date de la reconstruction de l'édifice qui avait été incendié à l'époque des Guerres de Religion. La charpente, qui est assemblée à cette époque, est donc différente de la précédente car elle prend appui sur ce nouveau pilier. Une partie de la couverture sera alors composée d'ardoises, une nouveauté à Parthenay, pays de tuiles en « tige de botte » et de tuiles plates clouées.

C'est en 1204 que l'histoire conserve la première mention de cette église. Il est alors fait état de Pierre Rolland, chapelain du Sépulcre. Ce chapelain ou curé est à la nomination du prieur de Parthenay-le-Vieux. Au XVIII^{ème} siècle, l'appellation de cette église évolue : il est alors question de l'église Saint-Martin du Saint-Sépulcre.

Aujourd'hui, si vous passez dans le petit square qui jouxte la maison de retraite des *Bergeronnettes*, vous remarquerez la forme particulière des allées. Elles suivent le tracé de l'église disparue.



Edlise du Sépulcre de Parthenay et celle de Jérusalem.
Dessin : Yvon JEANPIERRE.

L'église du Sépulcre.

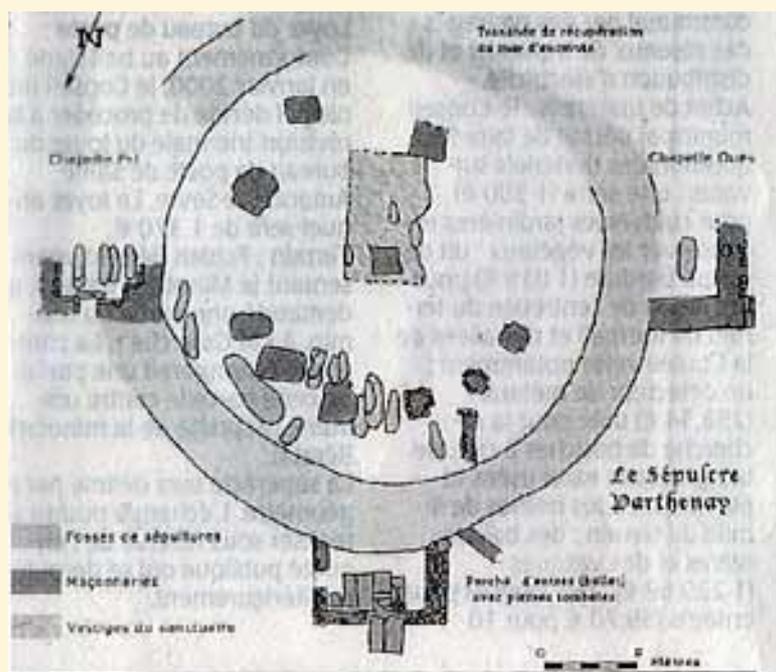
Dans notre précédent article, nous avons évoqué la probable fondation de l'église du Sépulcre par Ebbon, seigneur de Parthenay, à son retour de croisade. Nous garderons cette hypothèse, même s'il est possible que le véritable fondateur de ce sanctuaire soit Josselin, archevêque de Bordeaux de 1047 à 1086. Cet édifice rappelait, par sa forme circulaire, l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem construite sur le tombeau du Christ. Il convient de préciser que des églises de ce type furent fondées en France bien avant l'épopée des croisades. Détruite entre 1802 et 1805, remplacée par un bâtiment servant de collège, puis par une caserne, l'église du Sépulcre de Parthenay ne nous est connue que par un plan dressé vers 1800, par les résultats d'une fouille dirigée par Anne-Marie Fourteau de mars à mai 1986, et par quelques documents. Depuis 1988, c'est une maison de retraite qui occupe son emplacement.

Assise sur un promontoire naturel à 165 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'église avait un diamètre intérieur de 25 mètres ce qui en faisait l'un des plus grands édifices de ce type en France. Son entrée se trouvait au nord-ouest où un *ballet* (porche), mentionné en 1660, a été mis en évidence lors des fouilles d'Anne-Marie Fourteau. Les murs extérieurs de l'édifice étaient particulièrement épais avec plus de deux mètres d'épaisseur ; une structure nécessaire qui permettait d'assurer un bon support pour la charpente et les probables voûtes internes de l'église. Un document du XVIIIème siècle nous donne une description partielle de l'intérieur : « *Un pilier de granit qui soutient les rayons d'une charpente dont la circonférence se raccorde avec une suite d'arcades circulaires supportées par un rang de colonnes en même granit, placées en dedans du mur d'enceinte* ». Les colonnes, dont il est question, devaient être au nombre de onze ou douze avec des bases cruciformes d'un mètre cinquante de côté, espacées de deux mètres. Des chapiteaux, décorés de feuilles d'acanthes très simplifiées aux volutes stylisées par des boules, ornaient ses colonnes. Certains ont été conservés et dénotent l'art du XIème siècle.

Le pilier central, dont il est question dans le document du XVIIIème, ne fut élevé qu'à la fin du XVIème siècle, date de la reconstruction de l'édifice qui avait été incendié à l'époque des Guerres de Religion. La charpente, qui est assemblée à cette époque, est donc différente de la précédente car elle prend appui sur ce nouveau pilier. Une partie de la couverture sera alors composée d'ardoises, une nouveauté à Parthenay, pays de tuiles en « tige de botte » et de tuiles plates clouées.

C'est en 1204 que l'histoire conserve la première mention de cette église. Il est alors fait état de Pierre Rolland, chapelain du Sépulcre. Ce chapelain ou curé est à la nomination du prieur de Parthenay-le-Vieux. Au XVIIIème siècle, l'appellation de cette église évolue : il est alors question de l'église Saint-Martin du Saint-Sépulcre.

Aujourd'hui, si vous passez dans le petit square qui jouxte la maison de retraite des *Bergeronnettes*, vous remarquerez la forme particulière des allées. Elles suivent le tracé de l'église disparue.



Plan des fouilles de l'église du Sépulcre.
Dessin : Albéric VERDON, d'après Anne-Marie FOURTEAU.